

LE COURRIER DU CANADA,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du "Courrier du Canada."
15 Novembre 1872.

UN CŒUR PUR.

CHAPITRE VIII (Suite.)

Mais Henriette comptait maintenant avec sa conscience, elle aspirait à corriger ses défauts, à surmonter ses répugnances, et à faire simplement des choses utiles, remarquant, avec Clotilde, comme il était bon de savoir s'aider et de se servir soi-même. Mme Daurival un peu étonnée laissait agir sa fille, satisfait au fond d'être si bien secondée. Disons, en passant, que cette intervention avait son prix; car Henriette, avec sa gaieté native et sa généreuse bonté, se faisait aimer des domestiques, et tempérait très-heureusement les exigences trop persistantes de sa mère. Celle-ci, sans être d'humeur acariâtre, croyait qu'en payant beaucoup on pouvait tout exiger; elle fatiguait donc souvent et surmenait son monde que l'intérêt ne lui attachait qu'à demi, mais qui se reprenait volontiers aux manières et aux procédés si gracieux de sa fille.

C'est ainsi qu'Henriette se faisait l'âme de la maison; car son joyeux esprit animait les réunions de la famille et son bon cœur en adoucissait les inévitables misères. Aussi devenait-elle de plus en plus chère à son père, qui mettait tout son bonheur à la voir se parer si modestement des plus chères vertus, et se promettait bien d'écarter résolument tous les vaniteux prétendants qui n'ambitionneraient que sa fortune. Du reste, sans s'occuper davantage sur ses projets, M. Daurival redoublait de bienveillance pour Charles Aubry et de prévenance pour son excellente mère.

D'un autre côté, on recevait des lettres plus fréquentes et même plus affectueuses d'Adrien, qui semblait vouloir se dédommager ainsi de son triste éloignement; et toute la famille se réunissait avec empressement pour entendre la lecture de ces chères missives. C'était avec un véritable élan du cœur qu'Adrien exprimait ses regrets de son brusque départ, et il faisait bien comprendre, quoique ce fût dans un sens différent de celui qu'on supposait, que la loi seule de l'honneur lui avait imposé ce sacrifice. Mais il ne paraissait pas vouloir s'apaiser sur ce sujet, et il ajoutait aussitôt, pour ne pas contrister ses parents, qu'il avait heureusement trouvé une active diversion dans les devoirs de la vie militaire. Grâce à son nouveau grade, il avait souvent le commandement de colonnes destinées à ravitailler des postes détachés. Livré à lui-même alors, avec la grave responsabilité qui faisait dépendre la vie d'un grand nombre de la conduite d'un seul, il ne songeait plus qu'à remplir énergiquement les ordres prescrits, et, chose plus difficile, à suppléer de son mieux ce qui ne pouvait toujours être prévu.

"Et il y a, je vous assure, disait Adrien, de rudes quarts d'heure à soutenir. Ainsi, pour vous en donner une idée, étant parti un jour avec un gros détachement pour relever ou renforcer diverses garnisons, je fus détaché avec mon bataillon et quelques cavaliers pour escorter un long convoi de malades et de blessés, que je devais laisser, à mi-chemin d'Alger, sous la garde d'un autre détachement venant à la rencontre. Cette jonction faite, je devais remonter au sud, avec un reste de fourgons d'approvisionnement pour une garnison isolée sur la frontière; puis enfin rejoindre sans retard la colonne principale. J'étais arrivé sans encombre à l'endroit où se devait faire l'échange d'escorte: c'était à la lisière d'un bouquet de bois que sillonnait le lit d'un torrent où clapotaient encore quelques flaques d'eau; délicieux oasis qui pouvait nous donner de l'ombre et nous rafraîchir. Il était alors dix heures du matin et le soleil d'Afrique embrassait la terre de feux dévorants.

"J'abritai mes hommes du mieux possible, en nous gardant avec le plus grand soin, car les Arabes étaient toujours à l'affût. Cependant le détachement annoncé n'arrivait pas et la journée se passa dans une fièvre attendue. Le soir venu, il fallait prendre un parti; j'avais ordre de ne pas perdre une heure après la remise du convoi et le repos le plus strict. Mais pouvait-on laisser s'acheminer seul le convoi des malades, au ha-

sard d'une catastrophe, quand le détachement qui aurait dû nous précéder était de dix heures en retard, par suite, sans doute, d'obstacles imprévus ou de quelque malheur? D'autre part, continuer l'escorte c'était retarder de plusieurs jours peut-être les secours impatiemment attendus par un poste non moins en danger, et différer d'autant la jonction très-pressante aussi avec mon colonel; diviser ma troupe, moitié pour escorter l'ambulance, moitié pour conduire le convoi de secours, c'était risquer de tout perdre à la fois. Que faire et sans tergiverser? A l'impossible, nul n'est tenu, me dis-je aussitôt: la troupe que j'ai devant moi est dans un poste fortifié, elle mangera ses semelles s'il le faut, mais elle se défendra; mon colonel se passera bien encore de mon bataillon puisqu'il s'en prive en ce moment: il sera furieux on s'expliquera plus tard. Allons au plus pressé, et marchons avec nos pauvres malades jusqu'à ce qu'ils soient hors de péril.

"Je réunis mon monde, et lui explique en quelques mots le motif de la marche que nous allons faire durant la nuit, en prescrivant le plus absolu silence. On part allègrement: les étoiles resplendissantes sur un ciel d'azur nous guident, et nous franchissons l'espace au pas accéléré. Vers trois heures du matin, l'aube paraissait en sillons rougeâtres à l'horizon et nous atteignons les ruines d'un bourg dépeuplé, entouré de vieilles murailles couronnant une éminence, dont la pente méridionale était couverte de palmiers et d'orangers. Là nous trouvons quelques soldats blessés ou fugitifs qui nous apprirent l'affreux massacre du détachement surpris par les Arabes en nombre dix fois supérieur. Aussitôt je fais barricader aussitôt fort que possible les avenues du bourg, et presque en même temps une masse de cavaliers ennemis se précipitaient vers nous avec des hurrahs de triomphe. Une partie met pied à terre et s'avance résolument sur nos défenses inachevées: une fusillade à bout portant les refoule en désordre; ils reviennent plus nombreux, nous les criblons d'un feu roulant et leurs morts couvrent la terre. Ils s'éloignent, se réforment à l'abri de nos coups; et nous les voyons tout le long du jour s'accroître d'autres cohortes accourues au bruit du combat.

"Vers le soir ils s'agitent, se groupent en deux masses formidables et s'élancent avec furie sur nos retranchements qu'ils emportent, tandis que nous nous replions dans la principale rue barricadée, d'où nous les couvrons d'une grêle de balles sans pouvoir leur faire lâcher prise. Une partie de la nuit se passe dans cet affreux combat; mais nous étions à couvert, nous amoncelions les victimes sous nos coups; et j'espérais qu'au jour l'ennemi reculerait devant ces pertes énormes. Alors un de mes braves capitaines eut une belle idée (1). "Mon commandant, me dit-il, donnez-moi deux compagnies, tous les tambours; je tourne les murailles par le bois de palmiers et d'orangers, et je me jette en queue sur les Arabes qui se croient cernés par une colonne de secours. — Très-bien, lui cria-je, menez l'affaire, et Dieu vous conduise!" Et je fis redoubler l'énergie de notre fusillade, avec de brèves interruptions où je prêtai l'oreille à tous les bruits du dehors. Je tressaillis bientôt en saisissant le sonore crépitemment des tambours battant une charge précipitée, une fusillade lointaine et des cris d'effroi qui se répétaient jusqu'aux premières lignes de nos assaillants. Le coup avait réussi, les Arabes tourbillonnaient en désordre: je commandai une rapide sortie à la baïonnette: nous culbutons tout ce qui est devant nous, et l'ennemi effaré se débande de toutes parts.

"Le soleil à son lever nous montrait les sanglants amas d'une des plus effroyables boucheries que j'aie jamais vues; mais nous sortions d'un péril immense, nous avions vengé nos malheureux camarades, sans perte très-sérieuse de notre côté; nous saluâmes le drapeau des plus joyeuses acclamations: le reste alla tout seul; j'eus le bonheur de mettre notre ambulance en sûreté, de regagner à marches forcées le poste qui attendait nos secours; et mon colonel plus inquiet que fâché (c'est le meilleur des hommes) ayant entendu mon rapport nous félicita chaudement en nous assurant des récompenses méritées.

ADOLPHE ARCHER.

(A continuer.)

(1) Episode historique de la guerre d'Afrique.

Rome.

On écrit de Rome à l'Univers.

La *Gazzetta d'Italia*, après avoir longuement énuméré les incidents relatifs à la question soulevée par la présence du R. P. Secchi au sein de la commission du mètre, conclut: 1o que le gouvernement français a voulu faire preuve d'une déférence spéciale envers le Saint-Siège et indirectement d'un manque d'égards envers l'Italie; 2o que les représentants Italiens ont fait naître un incident diplomatique, qu'il était facile d'éviter en admettant le P. Secchi comme représentant d'un souverain qui a en réalité un domaine dans le Vatican inviolable; 3o, que la protestation des Italiens n'a eu aucune utilité; 4o, que les négociations diplomatiques ne changeront pas l'aspect de la question; 5o, enfin, qu'entre l'Italie et la France il y a un courant de défiance et de rancune réciproques, lesquelles, loin de se calmer, se traduisent chaque jour par des faits plus ou moins significatifs qui caractérisent l'état de l'opinion publique dans les deux pays.

Si les rapports entre la France et l'Italie sont tendus, on ne saurait nier que la cause en doit être attribuée à l'Allemagne et aux sectaires vendus à M. de Bismarck.

M. Thiers avait fait à Victor-Emmanuel des avances auxquelles celui-ci s'était ému de répondre. M. Visconti-Venosta avait même donné aux tendances anti-germaniques du roi une direction dont les catholiques ne pouvaient guère se réjouir.

Or, l'Italie est en train de gâter ses rapports avec l'Autriche. "Les défiances et les rancunes réciproques" que signale la *Gazzetta d'Italia* entre les Italiens et les Français existent aussi entre les Autrichiens et les Italiens. Ceux-ci paraissent poursuivre les honnêtes gens en tous pays.

A les entendre, on n'aurait droit d'exister qu'à la condition de partager leur haine contre la papauté et de leur venir en aide pour la destruction de l'Eglise. Fatigué de tant d'outrecuidance, le parti de la cour de Vienne et les catholiques dont le réveil s'accroît chaque jour davantage, usent de leur influence sur le gouvernement, lequel a adopté vis-à-vis de la politique italienne une attitude froide et réservée. On se plaint ici de cette attitude, et l'on se dit qu'avant d'entreprendre la conquête du monde, l'Italie pourrait bien avoir à se défendre contre une partie du monde.

M. Gadda, préfet de Rome, vient de présenter au ministre des travaux publics un compte-rendu des dépenses faites jusqu'ici pour le transport de la capitale. Ces dépenses s'élèvent à 17,117,226 francs, en sorte que la somme votée par le Parlement est déjà dépassée, bien qu'on ait encore à pourvoir à l'installation définitive du ministère de la guerre, du ministère de l'instruction publique, des administrations des télégraphes et des postes, etc.

Le travail des sectes contre l'Eglise va provoquer des manifestations antireligieuses et anti-sociales, que le gouvernement n'entend, quoi qu'il fasse, si toutefois il veut faire quelque chose. On dit que M. Renan donne des consultations gratuites pour la rédaction du programme de la nouvelle religion de la démocratie. C'est dans six jours que les francs-maçons tiendront à Gènes leur assemblée générale. Des délégués de toutes les loges de la Péninsule y assisteront.

Les nouvelles des inondations de la haute Italie et de la Toscane sont toujours désolantes. A Rome le Tibre ne sort pas de son lit, mais les pluies torrentielles continuent et inondent les quartiers bas de la ville, grâce à la négligence de l'administration nouvelle qui, tout en se livrant, dit-elle, à de profondes études pour empêcher les inondations, laisse les égouts dans un état déplorable.

On est menacé de deux grèves qui n'épouvantent personne: celle de la garde nationale, la plupart des bourgeois romains trouvant le service intolérable et l'uniforme ridicule; celle des jurés, estimant la magistrature onéreuse et fatigante. Avant-hier trente jurés manquaient à l'appel à la cour d'assises.

Les journaux révolutionnaires ont l'audace de répandre des insinuations de détournements de fonds contre S. Em. le cardinal vicaire à propos de la distribution de 50,000 fr., donnés aux pauvres par M. le prince Torlonia à l'occasion du mariage de sa fille. Parce que ces journaux relèvent chaque jour les infidélités et les vols des commissions révolutionnaires, ils feignent de croire qu'un prince de l'Eglise doit agir comme ces commissions.

M. Mazzini est à Rome et y prend la tête de l'opposition contre le ministère, qui sera très-accablée. Il préside les réunions auxquelles sont convoqués tous les députés de la gauche.

Les expéditions de caisses remplies d'objets d'art et de trésors religieux que les révolutionnaires attribuent au Vatican sont absolument inventées. Ni le Pape ni le palais apostolique n'ont expédié une seule caisse à l'étranger.

Le prêtre marié.

M. Loyson, jadis Hyacinthe, écrit à M. Veillot: "Je continuerai, monsieur, quoi que vous en disiez, à célébrer la messe, comme l'ont fait les prêtres et les évêques mariés des premiers siècles, comme le font encore les prêtres mariés de l'Orient, et là, dans le mystère de l'Agneau immolé pour les péchés de tous, je demanderai à Dieu de montrer à votre âme égare l'étendue du mal que vous faites à l'Eglise en voulant la servir, et la perte de tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ dont vous aurez un jour à répondre."

Malachie, prophète: "Fardeau de la parole du Seigneur à Israël, dans la main de Malachie: A vous, prêtres, qui méprisez mon nom et qui m'osez dire: Quel mépris avons-nous fait de ton nom."

"Vous offrez sur mon autel un pain sali: vous m'apportez une victime aveugle, ou boiteuse, ou malade, telle que vous craindriez de l'offrir à vos maîtres terrestres, et vous demandez en quoi vous avez déshonoré la table du Seigneur? Et moi je ne vous aime pas, et je n'accepte rien de vos mains, et je mandrifierai vos bénédictions; je les mandrifierai parce que mes paroles ne sont point dans votre cœur. Et de l'ordure de vos sacrifices je vous barbouillerais le visage, et elle s'y attacherait. Parce que vous vous êtes écartés de la voie, parce que vous avez été l'occasion du scandale, parce que vous n'avez pas gardé la loi et parce que plusieurs l'ont violée à cause de vous, c'est pourquoi je vous ai livrés au mépris, et vous êtes conspués des peuples de la terre."

Nous savons que le sacrifice trépassé de la nouvelle loi ne peut être souillé par l'indignité de celui qui l'offre et de ceux qui l'entourent. M. Loyson est prêtre, il dit la messe, il consacre, il communie, mais chaque fois il fait un sacrilège. Il communie, et il est excommunié. Il donne aux chiens le pain des anges. Dieu reconnaît la victime, il rejette le prêtre. Telle est la messe du prêtre marié. M. Loyson sait cela, et il continue de dire la messe.

Comme on ne peut pas le soupçonner d'ignorer sa situation et de ne savoir point ce qu'il fait, sa messe si vraiment il la dit (ce que nous ne pouvons pas croire), est la bravade d'impieeté plus absurde et plus hideuse que ne peut l'être l'action des brutes ivres qui parodient les saints mystères dans un coin de cabaret.

Le public le moins instruit en a le sentiment, et c'est pourquoi le prêtre marié est contemptible aux yeux du monde. M. Loyson, tout récemment en a fait l'expérience chez les jansénistes de Hollande, chez les hérétiques d'Angleterre, et jusque chez les "vieux catholiques" d'Allemagne, lesquels ont fait peu d'accueil à son épouse civile. La clarté abonde et lui vient de tous côtés, on lui dit: "Allez-vous-en!" Il croit persévérer; tout simplement il s'entête. Mais lui-même, trop tard, finira par voir qu'il n'y a pas loin de l'entêtement à la sottise. Pour le public, c'est fait.

Il parle des prêtres et des évêques mariés des premiers siècles. Des premiers siècles à nos jours, il y a tout au moins quinze cents ans d'une discipline contraire, antérieure aux irrégularités et aux tolérances qu'elle combattait déjà et qu'elle a promptement abolies. Le mariage après l'ordination n'a jamais été régulier, pas plus que le concubinage. L'évêque une fois élu quittait son épouse; les prêtres duraient quitter bientôt leur femme ou leur église. Les raisons théologiques, ecclésiastiques et sociales en ont été données dans les nombreux conciles qui firent, d'accord avec les Papes, triompher le célibat. Rien n'a été plus proclamé parmi les hommes que la non-valeur générale et le scandale fréquent de ces prêtres mariés. Ils administrent les sacrements, mais dans leurs mains les sacrements sont inféconds et meurent, et le sacerdoce aussi, et les peuples aussi.

L'Orient ne fait pas exception. L'Eglise orientale impose en vain le célibat à ses évêques et à son clergé régulier. Elle est stérile et elle meurt du mariage de ses prêtres, réduits à l'état le plus misérable et le plus déshonoré. M. Loyson ne peut pas prétendre qu'il ignore ce que c'est qu'un pape, religieusement et civilement. Il sait comme tout le monde que les ministres bien payés et même les évêques de l'Angleterre jouissent de plus d'argent que de crédit. Il sait que tout cela est mort. Dans le tapage de la femme et des petits, "le mystère de l'Agneau immolé", lorsqu'on l'immole—ou lorsqu'on l'assassine—n'efface pas les péchés de tous, ne produit pas la paix de tous, pas même la paix du ménage; il cesse promptement d'être la lumière de tous.

M. Loyson a osé parler des prêtres mariés de la Révolution. Ce ne sont pas non plus des messieurs qui aient jeté un grand lustre, ni par leurs services ni par leurs vertus. On se souvient de Chabot, de Bazire, de Gobel. Le plus brillant de tous fut Talleyrand, qui demanda pardon. En général, ils ne disaient pas la messe, ils avaient mieux guésser dans le civil. Lorsqu'on fit la paix, on balaya le mieux qu'on put cette fâcheuse espèce; aucun n'entra dans les fonctions ecclésiastiques, ne fut même proposé. Ils eurent des enfants dont plusieurs firent leur chemin, sans se vanter néanmoins d'être fils de prêtre.

Déjà, au onzième siècle, il y avait eu dans l'Eglise une grande invasion de l'esprit de paternité charnelle. On cherche ailleurs les beaux moments de l'humanité. George VII y mit ordre. M. Loyson sait médiocrement l'histoire. Il peut voir, dans le livre récent de Mgr. Héfély, ce que c'était que ce clergé-la, prêtres et évêques, qui se mariait à l'état civil, généralement plusieurs fois.

L'oracle de Malachie s'est accompli alors, comme il s'accomplira toujours: *Ego dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis*. Le métier de prêtre marié se présente sous un agréable aspect.

On est à convertir dans son petit ménage on immole l'Agneau bien tranquillement, on le mange, on a effacé les péchés du monde; il reste du temps pour faire de la philosophie écrite dans les journaux, chasser le lièvre, critiquer la corseterie. On est loué du *Journal des Débats*. On peut même être élu député. La belle vie! Mais l'on doit autre chose, et enfin le moment vient de payer.

Il faut toujours payer sa dette, on la paie toujours de quelque façon. La pire et la plus cruelle façon est de payer l'orgueil ne le voudrait pas et ce qui est plus affreux encore, de payer sans pourtant désintéresser le créancier.

Que M. Loyson y songe. Il payera sa dette, nous tenons ce point pour assuré. Déjà il commence. Mais il faut payer aussi le créancier, le créancier ne meurt pas, c'est Dieu, et pour se payer, il fait le débiteur immortel. On l'ancien Hyacinthe n'a jamais su le catéchisme, on l'a maintes fois prouvé ce point.

LOUIS VEUILLON.

Une lettre de Mgr. Taché.

St. Boniface, 21 Oct. 1872.
(A. M. A. Truteau, V. G., Montréal).

Monsieur le Grand Vicaire, C'est avec un bien sensible plaisir que j'ai reçu l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion des "Noces d'Or" de Monseigneur de Montréal. Cette invitation à la distance qui nous sépare m'est une preuve que votre cœur a compris le mien. En effet, la distance ne serait pas un obstacle si d'autres raisons ne me privaient pas du bonheur d'aller assister à la magnifique démonstration, préparée par le respect, l'amour et la reconnaissance.

Je me suis toujours considéré comme un enfant de Monseigneur de Montréal. C'est dans son diocèse que je suis entré dans l'état ecclésiastique; c'est avec sa permission que j'ai tourné mes regards vers la famille religieuse, à laquelle je suis si heureux d'appartenir et dont il a doté notre cher Canada; c'est incliné sous la bénédiction de ce saint Prélat que je me suis consacré aux missions du Nord-Ouest. Ces titres sont plus que suffisants pour inspirer la reconnaissance, cependant ils ne sont pas les seuls qui me dictent cette douce obligation. Vous, plus que tout autre, M. le Grand-Vicaire, savez de quel esprit vraiment apostolique, est animé le grand cœur de celui que vous voulez honorer. J'aime ce mot d'un ami,

qui en parlant du saint Evêque de Montréal, me disait: "Monseigneur est un Evêque Catholique." La portée de ce mot si simple en apparence est bien intelligible pour des cœurs de missionnaires. Evêque dans un pays lointain, pauvre et dépeuplé, j'ai des remerciements à offrir à bien des prêtres; j'en ai à offrir à tous les Evêques de la province ecclésiastique de Québec, qui nous ont puissamment aidés.

Tout le monde sait que Mgr. de Montréal a fait plus qu'aucun autre pour nos missions. Depuis mon élévation à l'épiscopat, ma grande peine a été le manque d'ouvriers évangéliques. Que de fois j'ai prié, sollicité pour avoir des prêtres! Quel chagrin cuisant a causé à mon âme le refus que j'ai dû subir à ce sujet. En dehors de la Congrégation des Oblats, Mgr. Bourget seul a pu prêter une oreille attentive à mes sollicitations. Onze ecclésiastiques du diocèse de Montréal sont venus joindre leurs efforts aux nôtres, pour l'extension du règne de Jésus-Christ dans le diocèse de St. Boniface.

La vue du bien opéré par ce puissant secours est un spectacle qui ne permet pas d'oublier le bienfaiteur. Je sais que bien d'autres évêques missionnaires ont à Mgr. de Montréal les mêmes obligations que moi. Les vastes plaines de Manitoba et du Nord-Ouest, comme les riches plages du Pacifique; les glaciers du fleuve McKenzie comme le riant climat de la Floride, reçoivent les salutaires influences de l'éducation donnée par des Religieuses. Que de misères morales et physiques soulagées par ces héroïnes de la foi.

Dans ces asiles de charité, le nom d'un saint vieillard est aussi prononcé avec respect, amour et reconnaissance; ce nom est celui de Mgr. Bourget, dont le diocèse a fourni les nombreux essaims, qui vont si loin porter les fruits si doux de leur charitable industrie.

Aussi vous le savez, Monsieur le Grand Vicaire, votre joie est la nôtre et votre bonheur serait le nôtre, s'il nous était possible d'aller à Montréal le 29 courant. Absents de corps, nous serons présents de cœur, pour joindre nos faibles voix à celles si nombreuses et si dévouées qui vont s'efforcer de rendre un hommage bien mérité, aux vertus, au zèle et à l'esprit apostolique qui ont placé Mgr. Bourget au rang des plus grands et plus saints prélats dont l'Eglise s'honore. Dites-lui bien, à ce vénéré Pontife, que le premier Archevêque de St. Boniface s'estime heureux de se dire son fils aimant, son protégé animé d'une vive reconnaissance, son collègue plein de respect et de vénération.

Je voudrais affirmer mon dévouement par autre chose que ces faibles accents. Je sais combien c'est peu d'y joindre la note ci-jointe.

La candescence de celui qui prodigue tant d'aumônes voudrait bien ne pas refuser l'obole que j'offre pour le dôme de St. Pierre.

Veuillez bien aussi, Monsieur le Grand Vicaire, agréer l'hommage de mon affectueuse considération, et me croire.

Votre tout dévoué
serviteur et ami,
† ALEX. ARCH. DE ST. BONIFACE,
O. M. I.

N. B.—Mgr. l'Archevêque de St. Boniface a bien voulu envoyer \$100 pour sa contribution à l'œuvre de la Cathédrale de Montréal.

A. F. TRUTEAU, V. G.

Chapelle du précieux-sang.

St. Hyacinthe, 7 Nov. 1872.
A Monsieur le Rédacteur du Courrier de St. Hyacinthe.

M. le Rédacteur.—Daignez permettre au Révd. M. Lecours, Curé de Notre-Dame de St. Hyacinthe de se servir de votre intéressant journal pour rendre compte des sommes d'argent mises jusqu'ici à sa disposition par les Bienfaiteurs de la Chapelle du Précieux-Sang. Il est d'autant plus heureux de faire cette démarche, qu'il y trouve l'occasion de remercier de nouveau, au nom de cette œuvre bénie, les membres du clergé, et un grand nombre de personnes charitables qui ont déployé tant de zèle en faveur de l'œuvre et y ont donné un si généreux concours.

Les travaux d'extérieur de la Chapelle, à l'exception de quelques ouvertures, sont complètement terminés, grâce à Dieu, et à la charité, la générosité des souscripteurs. Animé et encouragé par cette charité, cette générosité, M. le Curé de N.-D., comptant pour rien les peines de tout

genre et les fatigues qu'exigent l'organisation et la surveillance de toute entreprise importante, a cru devoir lui aussi, contribuer à l'œuvre de ses propres deniers. Ca été pour lui un plaisir de s'imposer des privations, des sacrifices afin de pouvoir augmenter le montant des recettes et aider par là à terminer les travaux extérieurs.

Le coût de ces ouvrages (à l'extérieur) se monte à la somme de \$2647.167. Le montant des recettes, fourni par les souscripteurs, depuis le commencement de la souscription, c'est-à-dire, depuis deux ans, forme la somme de \$1806.20; laissant un déficit de \$1841.147.

Dépenses : — \$1647-16-7
Recettes : — 1806-2-0
Différend : — 1841-14-7

Maintenant si l'on déduit ce qu'a fourni de ses propres deniers, M. le Curé de N.-D., c'est-à-dire, la somme de \$810-0-0, il reste un déficit réel de \$531-14-7. Il reste donc encore due sur les ouvrages une somme de \$531-14-7, et il reste encore à faire les travaux intérieurs, qui nécessiteront au moins \$2500. Les fonds étant épuisés de part et d'autre, et n'ayant que des dettes, M. le curé de N.-D., se voit forcé de suspendre les travaux pour le moment.

En face de ce qui précède, il est évident qu'il reste un champ immense à la charité publique. Toutes les personnes qui se sont intéressées et qui s'intéressent encore à cette pieuse fondation, comprendront facilement que s'il y a eu déjà beaucoup de fait, il reste encore beaucoup à faire, et qu'il est impossible à M. le Curé de N.-D., d'agir seul et de rester seul dans une entreprise d'une telle importance et qu'il doit être puissamment secondé, comme l'ont bien compris et l'ont fait tant de bonnes âmes qui sont venues à son secours. Il n'y a toutefois aucune raison de désespérer; cette œuvre a reçu trop d'approbation, trop d'encouragement de la part de nos Supérieurs les Evêques, des membres du clergé en général, et d'un très grand nombre de laïcs zélés et charitables; la protection divine s'est manifestée en trop de circonstances pour que nous n'espérons fermement que la Providence saura provoquer les secours nécessaires pour la continuation des travaux au printemps. Oui, espérons que le courant de générosité et de dévouement qui a débordé de toutes parts, non seulement ne tarira pas, mais au contraire deviendra, si c'est possible, encore plus abondant.

Il est peut-être utile de répéter l'énoncé des avantages que tout souscripteur peut se procurer. Tous ceux ou celles qui donneront et enverront à M. le Curé de N.-D., 25 cts auront leurs noms inscrits dans un Régistre et déposés sous le Maître-Autel de la Chapelle, et tout prêtre disant la messe non seulement à cet autel mais aussi aux autres autels érigés dans la chapelle fera "momento" pour les souscripteurs qui auront droit à ce suffrage et de leur vivant et après leur mort. De plus, il se dira tous les mois, le 15, une messe pour eux aussi, et de leur vivant et après leur mort. De plus, ils auront une part spéciale dans les neuvaines et les prières qui se font tous les jours, pour les bienfaiteurs par les religieux du Précieux Sang, ainsi que dans les prières et nombreuses indulgences dont ne manquera pas d'être enrichie la nouvelle Eglise ou Chapelle du Précieux Sang.

Il n'est pas nécessaire de tracer ici de nouveau les considérations si éloquentes qui ont déjà été données dans la presse et ailleurs en faveur de l'œuvre de la Chapelle du Précieux Sang. Tout le monde est suffisamment convaincu que cette œuvre devra être agréable à Dieu, et pleine de fruits pour ceux qui y contribueront encore avec autant de charité que ci-devant. Il s'agit de faire connaître et de propager de plus en plus le culte du sang divin versé pour notre salut. Il s'agit pour l'honneur et pour la gloire du Précieux Sang, d'aider à terminer, à parachever un sanctuaire plus spacieux destiné à remplacer le Petit Oratoire qui sert provisoirement de Chapelle au Précieux Sang. Comme il a déjà été publié, l'oratoire actuel étant déjà un lieu de pèlerinage appelé "Pèlerinage" du Précieux sang; ayant des dimensions bien trop étroites pour le grand nombre de pèlerins qui le fréquentent il s'agit de construire une Chapelle plus en harmonie avec les besoins des fidèles qui y viennent et y viendront implorer les grâces du ciel.

Ce pèlerinage, étant "seul de ce genre" dans toute l'Amérique, est destiné à devenir un pèlerinage très fréquenté, très-célèbre. L'expérience est là pour le prouver. Depuis l'établissement des Religieuses du Précieux Sang à St. Hyacinthe, leur petit Oratoire n'a cessé d'être visité, surtout pendant la belle saison, par un grand nombre de pèlerins du Canada, des Etats-Unis, qui y ont reçu les faveurs et des grâces spéciales, en récompense de leur dévotion, de leur esprit de foi; en conséquence, il mérite considération et tout encouragement. Aussi, M. le curé de N.-D., éprouve-t-il un véritable bonheur à remercier de nouveau nos Seigneurs les Evêques qui

ont daigné l'honorer de leurs faveurs, recommander avec tant de bienveillance l'œuvre du Précieux Sang, et donner par là un encouragement tout particulier en faveur du Pèlerinage béni du Précieux-Sang.

[Communiqué.]

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

FEUILLETON:—Un Cœur pur.
Rome.
Le prêtre marié.
Une lettre de Mgr. Taché.
Chapelle du précieux sang.

CANADA,

QUEBEC, 15 NOVEMBRE 1872.

Bulletin parlementaire.

Séance de mercredi.

L'atmosphère parlementaire s'est subitement couvert d'épais nuages et il est passé, mercredi, sur la chambre d'assemblée, un grain qui nous fait l'effet d'être le précurseur de toute une série de bourrasques.

La séance avait débuté de la manière la plus pacifique du monde et il n'y avait, sur les ordres du jour, rien qui put faire prévoir qu'une tempête était imminente. L'opposition, toujours retranchée derrière son impuissance et son insignifiance, paraissait moins que jamais disposée à tenter une sortie et tout annonçait un calme plat prolongé et une suspension d'armes illimitée. La chambre n'ayant ce jour-là pour tout champ d'exercice que le terrain très restreint et très peu invitant des avis de motions et des interpellations, on se disait que la séance serait exemplairement courte et les représentants de la presse se préparaient à désertir, en corps, leur tribune, lorsque M. Marchand se leva de son siège pour présenter l'avis de motion suivant:

"Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, demandant la production devant cette Chambre, de toutes correspondances relatives à la nomination de Juges de Paix dans la Paroisse de St. Luc et de St. Bernard de Lacolle, Comté de St. Jean."

Cet inoffensif avis de motion s'est trouvé subit, et sans que son auteur s'y attendit le moins du monde, transformé en une petite machine infernale que les gros bonnets de l'opposition se sont exercés, deux heures durant, à traîner sous les fenêtres du cabinet.

M. Marchand, en présentant son avis de motion, s'était borné à noter le fait que les deux paroisses qui y sont mentionnées sont depuis assez longtemps sans juges de paix, malgré la promesse faite, l'an dernier, par le gouvernement d'en nommer sous le plus court délai. M. Marchand ayant enjolivé ses observations de deux ou trois phrases indignées, ses voisins ont pris ce mouvement d'éloquence pour un signal d'attaque et ils sont venus au nombre d'une demi douzaine se faire fusiller, à bout portant, les uns après les autres, sous les positions ministérielles.

C'est M. Lafontaine qui, le premier, a mis flamberge au vent; il a été suivi de près sur le champ de bataille par M. le Dr. Laberge, M. Joly, M. Fournier, M. Laurier, M. Tremblay.

M. Laurier a débité avec assez de grâce et d'éloquence un discours préparé, dans lequel il s'est surtout évertué à établir que le gouvernement méritait d'être attaché au pilori, parceque.....parceque.....parceque le Recorder de Québec n'a pas été nommé aussitôt que l'aurait désiré ces messieurs de la gauche. M. Laurier a semé, par ci par là, dans sa harangue quelques plaisanteries que l'opposition a trouvées excessivement spirituelles et que M. Joly y a fait stéréotyper pour l'usage de ceux des siens—et ils sont nombreux—qui n'ont jamais pu faire la moindre petite provision de sel attique.

M. Fournier a joué au Jupiter tonnant et a multiplié les quousques tantum. Jamais nous n'avions vu le député de Montmagny si furieux. M. Fournier, visiblement, a un arrière à liquider et il veut cracher tout le mauvais sang qu'il a fait pendant son long anti-chambre à la porte de l'Assemblée législative. La violence de son langage accuse un homme qui a eu de nombreuses déceptions et qui n'en a pas pris son parti. Nous nous permettons de le prévenir qu'un nouveau désappointement l'attend s'il continue à cultiver l'éloquence de club. Il est arrivé en Chambre précédé d'une assez jolie réputation

comme orateur: cette réputation, il est en train de la démolir, et ses amis le classent déjà après M. Joly et M. Laurier qui trouvent, de temps à autre, le moyen de faire des discours passables sans avoir besoin de les saupoudrer d'impertinences et de calomnies.

M. Tremblay a profité de l'occasion pour parler de l'élection de Charlevoix et attaquer l'hon. M. Langevin, qui lui a poliment donné rendez-vous dans les Communes, le prévenant qu'il serait, là, prêt à croiser le fer avec lui.

M. Joly ne s'est que très faiblement mêlé au débat: il avait évidemment peur de se compromettre en suivant M. Fournier dans la voie où il s'était engagé. Quant à M. Laberge, il a prononcé un petit discours dont il a paru très content: d'où nous concluons qu'il n'est pas difficile.

Le débat, commencé sur le fait particulier mentionné par M. Marchand, a été, de suite, transporté sur une autre question: la question du patronage. Ces messieurs de l'opposition ne peuvent se faire à l'idée que le gouvernement établisse, dans la distribution de ses faveurs, une distinction entre ses amis et ses ennemis. Ils voudraient que les ministres fissent, dans la dispensation du patronage dont ils disposent, une égale part à leurs partisans et à leurs adversaires et c'est là l'idée dominante des discours qui ont été prononcés par les députés que nous avons nommés tout-à-l'heure.

Nos libéraux, on le voit, sont, en théorie, les hommes les plus généreux du monde. En pratique c'est différent. Un jour, un accident les a fait monter au pouvoir. Leur premier soin fut, non seulement de caser leur amis, mais ils poussèrent la parden des injures jusqu'à pratiquer sur une grande échelle la destitution des employés publics reconnus pour ne pas leur vouer une admiration sans bornes.

Pour que l'opposition ait eu l'impertinence de reprocher au gouvernement de ne pas faire de rentes à ses ennemis, il faut qu'elle ait oublié ces choses-là.

Les honorables messieurs Chauveau, Irvine et Ouimet ont soutenu seuls le poids de la bataille engagée par la gauche, et ils en sont sortis avec les honneurs de la guerre, mettant à sa place M. Fournier, demantibulant l'échaffaudage d'insinuations malveillantes bâties par M. Laurier sur un fonds de plaisanteries plus ou moins spirituelles, et ramenant à leurs proportions réelles les griefs énumérés par M. Marchand.

Un incident qui a fait du bruit dans la Chambre et qui en fera en dehors de l'enceinte législative, a couronné cette séance comparativement agitée.

Cet incident a été provoqué par l'avis de motion suivant présenté par l'hon. M. Cauchon:

"Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le lieutenant-Gouverneur, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état du nombre des jeunes gens qui ont étudié comme Elèves Maîtres dans les Ecoles Normales de la Province depuis le commencement de l'existence de ces Institutions; le nombre de ceux qui pratiquent actuellement l'enseignement; le coût total des Ecoles Normales depuis le commencement; le coût par chaque année distincte, et le coût de chaque élève pour la province."

De l'avis de plusieurs, cette motion était présentée dans un but hostile et elle était comme le signal d'une croisade contre les écoles normales.

En tous cas, c'est la signification que lui a donnée la droite et en particulier l'hon. premier ministre.

Lorsque M. Cauchon eut donné lecture de son avis de motion, M. Chauveau se leva et adressa au moteur l'observation suivante:

"Le gouvernement n'a aucune objection à ce que cette adresse soit présentée mais je dois informer l'hon. député que les renseignements qu'il demande se trouvent dans le rapport publié à la demande de l'hon. député de Chicoutimi, en 1870. D'ailleurs, d'honorable député peut avoir toutes les informations qu'il demande en référant à la collection du Journal de Québec de 1868-69 dans lequel ont été publiées d'excellents articles sur la question."

L'hon. M. Cauchon, piqué au vif, répondit qu'il ne tolérerait pas les malices du premier ministre et plus tard qu'il n'avait point peur de lui.

M. Chauveau repiqua que le rapport demandé serait produit et qu'on verrait clairement que les élèves des

écoles normales coûtent beaucoup moins cher à la province que les pensionnaires d'autres institutions.

Cet incident est en ce moment pour la bonne ville de Québec la queue du chien d'Alciade.

Les chambres n'ont pas siégé hier, pour permettre aux conseillers et députés protestants d'assister aux services divins qui ont eu lieu dans les églises protestantes de cette ville, conformément à une invitation spéciale faite dans une proclamation de Son Excellence le Gouverneur général.

NOUVELLES D'EUROPE.

[Par le câble Transatlantique.]

Londres, 13 novembre.

Une forte tempête a sévi aujourd'hui sur les côtes de l'Angleterre et les vaisseaux ont subi beaucoup de dommages.

Paris, 13 novembre.

Le message du président Thiers a été reçu par l'assemblée aujourd'hui et on en a pris lecture. Le message commence par remercier Dieu de la prospérité générale du pays. Faisant allusion au succès extraordinaire de l'emprunt demandé par le gouvernement, il dit: Tout le capital disponible du monde commercial a été offert à la France. Presque tout l'emprunt a été réalisé en moins de trois mois. L'Allemagne a reçu huit milliards de francs d'indemnité et elle recevra encore trente millions en décembre. Le budget montre un déficit de 132,000,000 francs pour l'année fiscale écoulée.

Le président conclut en priant Dieu, de bénir les travaux de l'assemblée.

Le message a été bien reçu par la gauche qui en est très satisfaite. M. de Kerdel, conservateur, a proposé de nommer un comité pour faire réponse. Le motion a été enlevée par une faible majorité.

On croit que le message du président amènera une prochaine dissolution de l'assemblée.

Madrid, 13 novembre.

Le procès des émeutiers de Ferral se continue devant la cour martiale. Plusieurs nouveaux rebelles ont été trouvés coupables hier et condamnés au bannissement.

Deux bandes de carlistes ont paru dans l'Audalousie où ils ont coupé les communications par le télégraphe et les chemins de fer. On a envoyé des troupes après eux.

Rome, 13 novembre.

Ayant appris que le choléra sévit dans l'Autriche méridionale, le gouvernement a ordonné que tous les vaisseaux qui viennent de ce côté subissent la quarantaine.

Londres, 14 novembre.

La terrible trépidité qui a ravagé les côtes de l'Angleterre hier, a occasionné la perte de beaucoup de vies et de vaisseaux. Outre le naufrage de plusieurs autres navires, on a appris celui des barques *Georges* et *Hawatha*. Cinquante personnes ont perdu la vie et il est à craindre que ce nombre soit encore augmenté par de nouveaux rapports du désastre.

Le conseil municipal de Londres a voté une résolution de condoléance aux victimes de la conflagration de Boston.

La tempête de la nuit dernière s'est fait sentir avec une extrême violence sur les côtes de la Prusse. Douze vaisseaux ont sombré dans les ports. On rapporte plusieurs pertes de vie.

Berlin, 14 novembre.

Le prince de Bismark est malade. Un de ses médecins de cette ville est parti pour Versailles afin de le soigner.

Le Journal officiel continue d'assurer que l'empereur aura la majorité dans la Chambre haute.

FAITS DIVERS.

LA NEIGE.—L'hiver a décidément fait son apparition. Hier soir et cette nuit, il est tombé une couche de neige de 5 à 6 pouces d'épaisseur. Ce matin, nous avons vu au marché plusieurs carioles apportant les produits de la campagne.

CANAD.—Quelques journaux de cette ville ont annoncé que M. Côté avait reçu avis qu'il n'aurait plus à imprimer la Gazette officielle, à partir de trois mois après la réception du dit avis. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

ŒUVRE DU PATRONAGE DE QUÉBEC.—La loterie annuelle de l'Œuvre du Patronage de Québec aura lieu jeudi, le 21 novembre courant, à 14 heures P. M., dans une des salles de l'œuvre. On y invite toutes les personnes déjà inscrites sur les listes ainsi que celles qui veulent bien encourager l'œuvre.

On recevra avec reconnaissance tous les lots qu'on voudra bien faire parvenir à l'œuvre.

COUR CRIMINELLE.—Le procès de Richard Baker, accusé d'avoir malicieusement tué d'un coup de pistolet son engagé Louis Pelletier, ne s'est terminé qu'hier à deux heures et demie, après avoir duré près de quatre jours.

Après une brillante allocution de Son Honneur, le juge Caron, les jurés sont entrés dans leur salle pour délibérer. A quatre heures ils ne s'étaient pas encore accordés sur leur verdict et il ont été enfermés toute la nuit.

LE SECRET.—On était très inquiet sur le sort du Secret et des passagers dont on n'avait reçu aucune nouvelle, lorsqu'une dépêche datée de Picton du 12 novembre est venue nous apprendre que ce même jour, le vapeur était entré dans ce port sans accident.

POUR LE SAGUENAY.—Demain, à 7 heures a. m. le vapeur *Clyde* laissera le quai St. André pour Chicoutimi, arrêtant à la baie St. Paul, aux Eboulements, à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup et à la baie de Ha! Ha!

—Le nombre des vaisseaux d'outre-mer, enregistrés à la douane de Québec depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à hier, a été de 1096, dont il ne reste plus que 15 dans le port. Il y en a encore 16 à Montréal.

—Un malheur épouvantable est arrivé, mercredi, vers 5 heures de l'après-midi, dans la ville des Trois-Rivières. Une femme aurait été tuée par son frère, dans les circonstances suivantes: Un jeune homme du nom de Charles Hart, qui demeure avec sa mère, avait donné, il y a quelque temps, des signes d'un dérangement du cerveau tellement graves, qu'on avait dû le mettre dans un asile. Il était revenu dans sa famille récemment, et hier il entra, soudainement dans la chambre de sa sœur, Mme Perry, avec une hache à la main. Cette dernière était penchée sur un sofa, et le malheureux lui appliqua un coup sur la tête et lui ouvrit le crâne. Sa mère arriva au bruit, mais il était trop tard, le coup était fait et sa fille était morte.

—M. William Bernier, de l'Islet, et M. Ferdinand Lemieux, de Berthier, ont subi leur examen comme maîtres, devant le Bureau de Marine de Québec, et M. L. Bolduc, de Berthier comme contre-maître.

L'INCENDIE DE BOSTON.—La catastrophe de Boston est à peu près la seule chose dont on s'occupe, et, en effet, aucun événement n'est de nature à faire faire de plus sérieuses réflexions. A côté de la poignante impression produite par une si grande calamité, se dresse une autre préoccupation qui saisit tout le monde; tout le monde se dit, en effet, qu'il n'est point à l'abri d'un pareil malheur, car il n'est pas une cité aux Etats-Unis qui soit mieux bâtie que Boston, et pas un quartier dans aucune ville qui soit plus à l'épreuve du feu que les constructions granitiques du quartier qui a été réduit en cendres.

Dans un sermon prononcé dimanche dernier, le Révd Dr. Bellows a dit que, si on lui avait demandé quel était sur ce continent le lieu à l'abri d'une telle épreuve, il aurait désigné Boston; le Rév. Beecher, de son côté, a proclamé que Boston était une ville sans rivale en Amérique pour la solidité de ses édifices, pour la propriété et pour tout ce qui atteste le progrès de la civilisation chrétienne. Il a ajouté, que, dans sa pensée, Dieu avait voulu donner une leçon aux tendances mondaines qui prévalent parmi hommes.

L'évaluation des dommages exerce beaucoup les esprits. Il est clair qu'on en est encore aux exagérations; cependant, les plus alarmistes sont déjà descendus de 300 millions de dollars, à 200, puis à 100, enfin à 80 et même à 65 millions. C'est déjà une très grosse somme, sans doute; mais ce n'est pas la moitié des ruines de Chicago, et ce n'est pas assez pour faire tomber, comme on l'a dit d'abord, la plupart des compagnies d'assurances. On s'accorde à penser qu'il y aura de nombreux sinistres parmi celles de Boston, mais on n'en cite aucune importante à New-York qui soit assez engagée pour être en péril.

Nous avons déjà dit qu'un sujet de consolation, au milieu de la consternation générale, c'est que, tandis que, lors de l'incendie de Chicago, des milliers de personnes sans asile étaient obligées d'aller camper dans les prairies, le nombre de celles dont les résidences ont été détruites à Boston est relativement très restreint, et que ces personnes trouvent aisément une hospitalité libérale soit chez les particuliers, soit dans les établissements publics.

En outre, les monuments historiques, les musées, les bibliothèques, les galeries prées ou publiques renfermant les chefs-d'œuvre des arts et des sciences, ont été épargnés. *Old South Church*, le *State House* et *Faneuil Hall*, témoins des premiers événements qui ont laissé leur empreinte sur le sol américain, ont été respectés par la flammes; leur destruction eût été une perte irréparable.

En somme, l'aspect de Boston est lamentable, et le monde civilisé considérera la catastrophe qui l'a frappée comme une calamité publique. Mais au moins c'est une catastrophe qui peut se supporter en chiffres, et, comme plaie d'argent n'est pas mortelle. Boston, la ville intelligente par excellence, et le centre de la population la plus active, la plus entreprenante, la plus énergique des Etats-Unis, ne tardera pas à sortir de ses cendres aussi vivante, aussi saine et plus belle qu'elle n'était il y a trois jours. (Courrier des Etats-Unis.)

LE PHÉNOMÈNE.—M. le président, à un prévenu.—Votre nom?

Le prévenu.—Oscar Brandebourg.

M. le président.—Votre âge?—R. 68 ans.

M. le président.—Votre profession?—

R. Phénomène.

M. le président.—Je vous demande votre profession?—R. Profession de phénomène; Je me fais voir dans les foires.

M. le président.—Qu'est-ce que vous avez de phénoménal?—R. J'ai un gros pied. (Le prévenu passe sa jambe par dessus la rampe.) Voilà, ordinairement je prends, deux sous, mais devant la justice, il s'agit de la vérité, la vue n'en coûte rien.

M. le président.—Vous avez un pied bot, tout simplement.—R. Vous comprenez que, pour deux sous, on ne peut pas montrer un homme à trois têtes.

M. le président.—Enfin, vous n'êtes pas prévenu d'escroquerie, mais de vagabondage, et la profession que vous accusez prouve d'abord que vous êtes sans moyen d'existence.—R. C'est possible que depuis quelque temps je ne sais pas comment j'existe; mais enfin il y a vingt-cinq ans que je vis, sinon de mes mains à la première fête qui aura lieu, je me ferais voir.

M. le président.—Vous devriez être ici sous une prévention plus grave; vous êtes entré chez un restaurateur, vous vous êtes fait servir à dîner, et quand est venu le moment de payer votre écot, vous n'aviez pas d'argent.—R. C'est très malheureux; j'aimerais bien mieux en avoir, mais ça m'arrive rarement. Vous comprenez qu'on ne peut pas peigner un diable qui n'a pas de cheveux et quand on a faim.

M. le président.—On peut, en tout cas

satisfaire sa faim sans faire un repas copieux comme celui que vous avez pris.—R. Oh! pendant que j'y étais... (Rires).—Se tournant vers l'auditoire.) C'est vrai, il n'en aurait été ni plus ni moins; si je n'avais fait un bon repas.

Depuis longtemps les phénomènes ne font pas fortune; il y en a tant dans le siècle où nous vivons! Du reste, j'ai offert au restaurateur de lui faire voir mon pied en paiement; il a préféré envoyer chercher la garde; c'est une pitié, mais enfin il était dans son droit.

Le tribunal a condamné le phénomène pour vagabondage, à deux mois de prison.

DÉVOTION AU PROPHÈTE.—Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète.—Il y avait à l'exposition de Londres une vitrine spécialement entourée de policemen et de femmes. C'est celle où se trouvait l'envoi du guicovar ou prince de Barada, dans l'Hindoustan.

Elle renfermait en effet, le plus riche cachemire que l'Inde ait jamais produit, brodé de perles avec arabesques d'émeraudes, de rubis et de diamants, dont le coût est d'un million de livres sterling, c'est-à-dire 25 millions de notre monnaie!

Cette merveille était en effet destinée au tombeau de Mahomet, à Médine, par l'ex-prince régnant; mais son jeune fils, le guicovar actuel, l'a détournée de cette pieuse destination et envoyée à Londres. Puisse-t-il en revenir sans accroc!

—On causait musique il y a quelques jours à la préfecture de C. . .

—Il n'y a que l'Italie pour produire de grands génies, acclamait le préfet. Venez, monsieur, ajouta-t-il à un bon propriétaire du cru, voyez Rossini. . . Aimez-vous Rossini, au fait? . . .

—Oh! oui, monsieur le préfet, répond l'indigène.

—Connaissez-vous son *Barbier*? . . .

—Non, monsieur le sous-préfet. . . je me rase moi-même!

DÉJEUNER.—COCOA DE EPPS.—AGRÉABLE ET RECONFORTANT.—"Par une connaissance approfondie des lois qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une soignée application des magnifiques propriétés du cocoa bien aisé, M. Epps a pourvu nos tables à déjeuner d'un breuvage délicatement savoureux qui peut nous épargner plusieurs comptes de médecins. (Civil Service Gazette).—Fait uniquement avec de l'eau ou du lait bouillant, le Cocoa Epps porte l'inscription: "JAMES EPPS & Co., Homeopathic Chemist, London."

MANUFACTURE DE COCOA.—"Nous donnerons maintenant des informations sur le procédé adopté par MM. James Epps & Co., manufacturiers d'articles diététiques, à leur établissement sur le chemin Euston, Londres."—(Cassell's Household Guide.)

Québec, 25 Octobre 1872.—12m 1584

LES PILULES PURGATIVES sont devenues une nécessité pour le peuple américain. En effet, le monde n'a jamais pu et ne peut se passer de cathartiques, sous quelque forme. En ce pays le mode d'administration sous forme de Pilules est devenu de plus en plus en faveur depuis qu'on a commencé à préparer l'Aloès et la Rhubarbe en petites boules. Leur haute position dans la confiance publique a finalement été assurée par les *Pilules Cathartiques d'Ayer*, la combinaison la plus habile de médecine que la science pouvait produire pour les maladies à quelles elles sont destinées. Ceux qui ont besoin de pilules ne peuvent plus hésiter sur le choix s'ils peuvent se procurer les *PILULES D'AYER*.—(Whaling, Va. Press.)

Québec, 4 Novembre 1872.—1m

UN de nos échanges signale la guérison d'un rhumatisme chronique, d'un caractère très grave, par le *Liniment Anodyne de Johnson*.

La santé est le mal le plus doux de notre langue. Au premier signe de maladie, employez les remèdes bien connus et approuvés. Pour la dyspepsie ou l'indigestion servez-vous des *Pilules Purgatives de Parson*, pour les rhumes, la toux, le mal d'estomac faites usage du *Liniment Anodyne de Johnson*.

Québec, 13 Novembre 1872.

LANCASTRE, PA., 31 Juillet 1871.

M. JAMES I. FELLOWS.—Monsieur: Je suis heureux de vous informer que ma santé s'améliore par l'usage de votre *Hypophosphite*. Un travail excessif de cerveau m'avait tellement épuisé que je ne pouvais, ni dormir, ni travailler et que ce n'était que difficilement que je ne pouvais dormir un peu. J'essayai le repos et l'exercice, divers remèdes et les médecins les plus populaires puis j'entendis parler par hasard de votre *Sirop à New-York*. J'en achetai trois bouteilles chez *Casswell et Hazard* et ce fut le premier remède qui me soulagea. Maintenant je mange, dors et travaille bien, ainsi j'ai de bonnes raisons de croire que votre *Sirop* est un remède salutaire pour la restauration de l'esprit du système nerveux et je le conseil à tous ceux qui ont beaucoup d'occupation d'un faire usage.

Vous pouvez vous servir comme il vous plaira de cette lettre.

Votre très dévoué,

JÉROME SHENK,

Agent d'Assurance.

Québec, 13 Novembre 1872.

Bulletin Commercial.

Québec, 15 Novembre 1872.

Le montant des droits payés à la Douane de Québec, le 14 courant est de \$1,546.14.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 2h. P. M., 15 Novembre 1872.

OR, 113 1/2

ÉCHANGE sterling 108 1/2

GREENBACKS 87 1/2 à 88 1/2

E. C. BARROW,

Courtier,

No. 2, rue du Fort.

IMPORTATIONS.

PAR LE VAPEUR DE MONTRÉAL.

14 Nov.—Par le vapeur *Quebec*, Laballo, de Montréal, 2 boucauts de sucre à John Ross et Cie. 5 barriques, 4 octaves, 1 caisse d'eau-de-vie à W. Convey

